



Arue, le 27 Juin 2011

A toutes les rédactions,

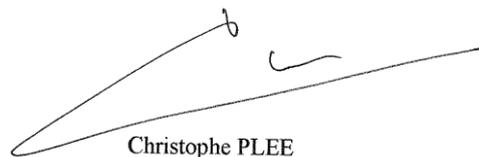
Suite aux derniers mouvements dont notre compagnie locale est victime, la CGPME dénonce avec force, l'attitude irresponsable des personnes ayant opté une fois encore pour un blocage des ressources de notre pays au travers du transport aérien censé alimenter notre tourisme dans sa période la plus forte de l'année.

Il n'est pas question pour la CGPME d'entrer dans un conflit dont les enjeux restent obscurs, mais simplement de dénoncer une fois encore, une action inconsidérée qui ne manquera pas de peser sur notre économie.

C'est la raison pour laquelle, la CGPME appelle, les personnes concernées, à un règlement urgent de ce conflit qui outre le fait d'aggraver la situation déjà préoccupante de notre compagnie locale, nuit gravement à son image et remet en cause le plan de redressement indispensable à son maintien dans le paysage aérien international.

La CGPME pense une fois de plus à ceux qui depuis de nombreuses années, contribuent par leurs impôts, au renflouement des comptes de la compagnie AIR TAHITI NUI, qui de ce fait peut continuer à employer et rémunérer des personnes qui malgré tout, en toute inconscience, ont décidé de porter l'estocade et pour finir, casser leur « jouet ».

Le président



Christophe PLEE